



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le jeudi 25 avril 2024 à 19 h ,
au centre Primevère.

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Conformité de l'avis de convocation
3. Avis de vacances
4. Adoption : Règlement 546-2024-1 Ajoutant une tarification pour des locaux professionnels
5. Adoption : Règlement 547-2024 Dépense et emprunt des travaux de voirie sur le rang de la rivière Nord
6. Octroi : Contrat de travaux de voirie pour le rang de la rivière Nord
7. Octroi : Services professionnels pour le rang de la rivière Nord
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 22 avril 2024.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 22 avril 2024 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875